

viléges particuliers aux terres qui en relevaient. Ce ne fut qu'en 1515 qu'il fut réuni à la France.

Vers la fin du XII^e siècle, Étienne de Villars donna à l'abbaye de l'Île-Barbe une terre à *Jaennac*. En 1213, il prit en fief de l'Église de Lyon ce qu'il possédait à Genay, et, la même année, il lui donna les mêmes terres en gage, pour une somme qu'il en avait empruntée.

En 1268, Genay fut brûlé par la bourgeoisie de Lyon, dans la guerre qu'elle soutint contre le Chapitre de qui il relevait.

En 1376, l'Église de Lyon confirma les privilèges et franchises des habitants de Genay, pour les dédommager des dépenses que leur avait occasionnées la reconstruction du château.

En 1393, le comte de Savoie se saisit du château, en représailles de ce que les officiers royaux de Lyon s'étaient emparé de la terre de Saint-Bernard qu'ils prétendaient être de l'Empire ; mais il le rendit après qu'on eût fait droit à ses réclamations.

En 1398, les habitants de Genay et du Franc-Lyonnais se mirent sous la protection du comte de Savoie, et, par suite de leur dépendance, ils lui firent, en 1425, un don gratuit de 200 florins, pour lui aider à recouvrer les terres qu'il répétait du roi de France.

Genay a deux écoles. L'une, qui est pour les garçons, compte 80 élèves; l'autre pour les filles, dirigée par les sœurs de Saint-Joseph, en a 60. Un notaire y est établi.

L'industrie du pays consiste dans un dévidage de soie qui emploie 60 personnes, et dans des ateliers de charronnage où se fabriquent les meilleures charrues des environs.

Le territoire est très-fertile, surtout vers les bords de la Saône, où une plaine nommée *Champagne* produit toute espèce de céréales et de fruits ; il donne passablement de vin, et compte de belles prairies bordées de peupliers d'Italie : on y cultive le mûrier et la gaude, plante qui sert pour la teinture. Le sol est un riche fonds d'alluvion.

Genay est limité à l'O. par la Saône, au nord par le bief de Massieux, qui fait mouvoir une scierie de pierres et deux mou-